

**Mme. La Commissaire Enquêtrice**  
**Sabine Chartier**

Le 30/06/2026

Objet : Contribution de France Renouvelables  
Enquête Publique sur la demande d'autorisation environnementale  
**Projet éolien de Renardières Sud**

Madame,

France Renouvelables est une association loi 1901 créée en 1996 qui rassemble plus de 300 entreprises : développeurs, exploitants, industriels, équipementiers, bureaux d'étude... Les entreprises adhérentes de France Renouvelables ont construit 90 % des parcs éoliens et solaires construits en France.

Notre association est le porte-parole des professionnels de l'éolien et du photovoltaïque. Elle consolide les problématiques et expériences vécues au quotidien par ses différents membres et s'appuie sur leurs expertises pour formuler des prises de position claires et précises au nom de la filière. Elle sert d'interlocuteur des pouvoirs publics, des élus, de la presse et de la société civile et répond à leurs demandes et sollicitations.

Nous, professionnels de l'éolien et du photovoltaïque, sommes convaincus que l'énergie éolienne et solaire sont une formidable opportunité pour la France, en termes énergétiques, économiques et industriels.

En outre, l'énergie solaire est aujourd'hui déjà compétitive d'un point de vue tarifaire : les projets lauréats des quatre derniers appels d'offres nationaux 2023 et 2025, présentent ainsi un prix moyen pondéré de 86,58 €/MWh, faisant de l'éolien l'énergie décarbonée la moins chère à installer après l'hydraulique. De plus, dans son communiqué de presse du 23 juillet 2024 relatif aux charges de service public de l'énergie, la CRE rapporte que « *la filière éolienne terrestre est particulièrement peu coûteuse pour l'État* » et « *représente des recettes nettes pour l'État en 2024* ».

À l'échelle nationale, l'industrie éolienne représentait en 2023 plus de 28 000 emplois directs et indirects. Le tissu industriel est constitué de nombreuses PMI et PME irriguant les territoires, essentiellement ruraux, avec bientôt également une place de leader dans l'éolien en mer. Dans le Grand-Est, la filière éolienne représente plus de 1 900 emplois.

Nous travaillons à un développement de l'électricité renouvelable à la hauteur des enjeux énergétiques et climatiques actuels. Notre objectif est de permettre au pays de produire 35% son électricité grâce à l'éolien en 2030.

**Nous souhaitons ainsi apporter notre soutien, dans le cadre de la consultation publique, au projet éolien de Renardières Sud.**

En effet, nous souhaitons mettre en lumière les arguments démontrant la cohérence de ce projet au regard des objectifs nationaux et régionaux de développement des énergies renouvelables, et de l'éolien en particulier.

En premier lieu, ce projet permettra de contribuer de façon significative à l'atteinte des objectifs relatifs à la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 3) publié par décret le 12 février 2026. Celui-ci a notamment retenu pour objectif d'augmenter de 30% la puissance éolienne installée d'ici 2030, passant de 24 GW en 2026 à 31 GW.

En second lieu, si la région Grand-Est contribue déjà significativement à la production éolienne avec 9,3 TWh produits pour 2025 selon le bilan électrique RTE, le SRADDET Grand-Est fixe comme premier objectif de devenir une région à énergie positive et bas carbone en 2050. De plus, ce document cadre prévoit une production d'énergie éolienne terrestre de presque 12 000 MW pour 2030. L'énergie éolienne devra donc progresser fortement afin de prendre toute sa place dans l'atteinte de ces résultats.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes sincères salutations.

Pour France Renouvelables